MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Eslettes

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Sainte Jeanne d'Arc

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Sainte Jeanne d'Arc

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 12/09/2001

Étendue de la protection : En totalité, y compris son terrain d'assiette (cad. B 233, 330)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.